

- Département de l'Isère -



SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ

www.smndel.fr

**NOTRE SERVICE
POUR VOS**

à est tout naturel !

1180, Chemin de Rajat - BP 25

38540 HEYRIEUX

Tél. : 04 78 40 03 30

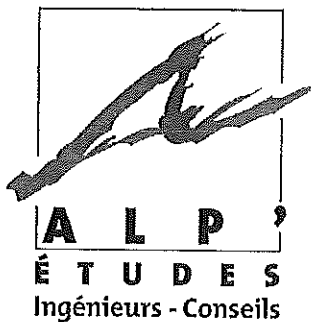
Fax : 04 78 40 56 30

EXTENSION DE LA DECHETERIE DE BOURGOIN JALLIEU

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

PIECE 1 : DOSSIER D'ENREGISTREMENT

*Dossier 598-02
22 décembre 2011
Mis à jour en juin 2013*



Bureau d'Études Techniques
137, rue Mayoussard - CENTR'ALP
38430 MOIRANS

Tél. : 04 76 35 39 58
Fax : 04 76 35 67 14
E.mail : alpetudes@alpetudes.fr

I - DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Ce dossier constitue la demande d'enregistrement au titre du Code de l'Environnement. Il concerne l'extension de la déchèterie, ainsi que la poursuite de l'activité existante sur le site.

I 1 - Objet de la demande

Ce dossier correspond à la demande d'extension et de modification de la déchèterie de Bourgoin-Jallieu, créée en 1987. La déchèterie et ses aménagements demandent aujourd'hui à être adaptés, afin de répondre aux attentes des usagers et aux objectifs du Grenelle de l'Environnement en matière de collecte et valorisation des déchets.

Les enjeux des modifications apportées par ce projet concernent les éléments suivants :

- améliorer et réorganiser l'accueil du public (circulation, attente, clarification des dépôts, facilité de vidage),
- garantir les conditions de sécurité et sûreté,
- s'organiser face à la multiplicité des natures de déchets collectés et à la diversité des modes de collecte.

Ce projet inclut également une extension spatiale de la déchèterie sur les parcelles n° 951 et 962 et porte à 6 700 m² environ la superficie du site.

Ce dossier déposé par le SMND fera l'objet d'une procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (rubrique 2710-2).

Ce dossier tient lieu également de déclaration pour la collecte des déchets dangereux (rubrique 2710-1).

Ce dossier fournit l'ensemble des pièces demandées par les articles R. 512-46-1 à 512-46-7 et les articles R. 512-47 à 512-54 du Livre V Titre 1^{er} Chapitre II du Code de l'Environnement. Ces pièces permettent d'apprécier le mode d'exploitation du projet, les impacts et les dangers pouvant en résulter ainsi que les mesures propres à les corriger.

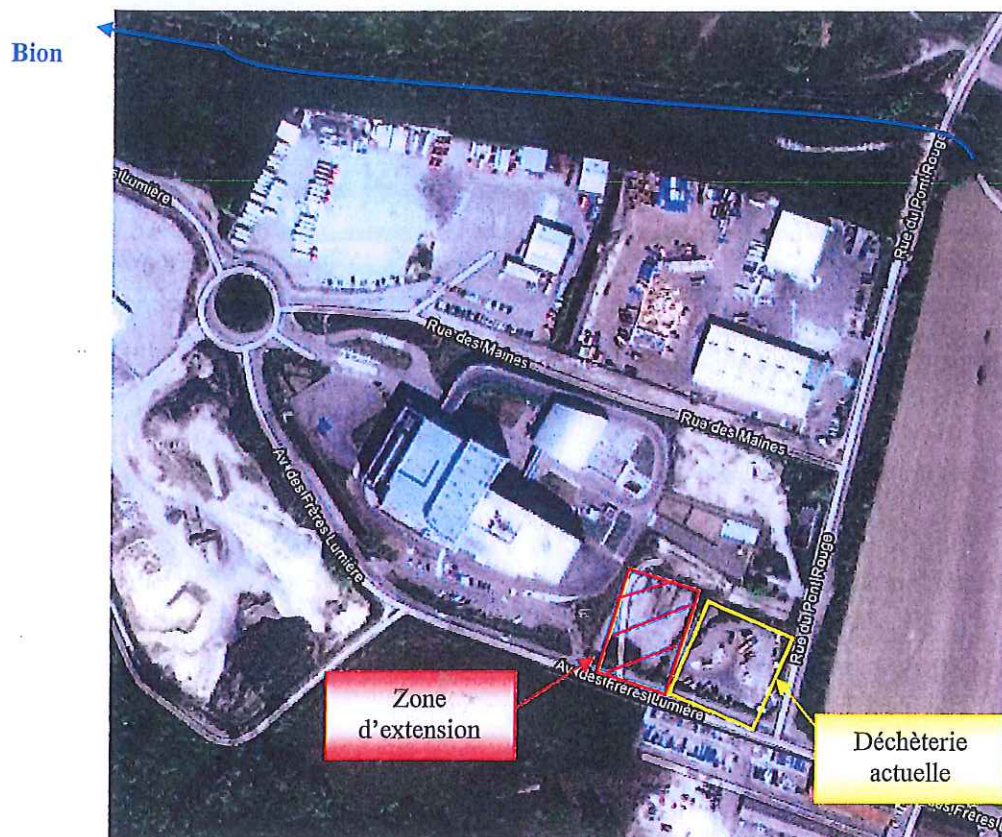
Ce dossier reprend aussi les prescriptions générales fixées par l'arrêté du 26 mars 2012 concernant la rubrique 2710-2 soumise à enregistrement et les prescriptions générales fixées par l'arrêté du 27 mars 2012 concernant la rubrique 2710-1 soumise à déclaration.

I 2 - Localisation de l'installation

La déchèterie se situe sur la commune de Bourgoin-Jallieu, sur la Zone Industrielle des Maines, entre l'autoroute A43 et la Zone d'Activités de la Maladière.

Désignation de l'opération : Extension de la déchèterie actuelle
Département : Isère (38)
Commune : Bourgoin-Jallieu
Localisation : à l'intersection de rue du Pont Rouge et de l'avenue des Frères Lumières
Surface totale d'implantation : 0.67 ha
Références cadastrales : AY n° 305 et 311 ; Extension sur les parcelles n° 951 et 962
Adresse du terrain : 1 rue du Pont Rouge - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Cours d'eau concerné : ruisseau du Bion
Bassin hydrographique : la Bourbre

L'extension se fait sur la limite Ouest de la déchèterie actuelle. Actuellement, cette zone représente une friche.



a) Plan cadastral

L'ensemble des parcelles concernées est la propriété du SMND.
L'emprise cadastrale du site est présentée sur le plan n° 21656 (en pièce 2).

b) Plan des abords

Le plan des abords au 1/5000 (plan n°20 958, en pièce 2) décrit les terrains et les constructions présents autour du site, sur un fond de photographie aérienne.

c) Plan d'ensemble

Les plans de voirie et de réseau de la déchèterie sont présentés à l'échelle 1/200 en pièce 2.

Le plan de voirie (plan n°15912A) est accompagné de légendes et de descriptions de l'installation permettant notamment de localiser les plates-formes haute et basse avec ses quais inférieur et supérieur, les voies d'accès aux quais, les bennes, les équipements particuliers.

Le plan des réseaux (plan n°15913B) présente le tracé des réseaux suivants :

- réseau d'alimentation en eau potable, réseau eaux usées,
- réseau eaux pluviales, réseau d'éclairage public, réseau téléphonique.

I 3 - Présentation du demandeur

a) Identité administrative et juridique

Raison sociale : Syndicat Mixte Nord Dauphiné

Forme juridique : Établissement Public de Coopération Intercommunale

Nom du signataire : M. LEVY (Président du Syndicat Mixte Nord Dauphiné)

Siège social : 1180, chemin de Rajat – BP 25 – 38540 HEYRIEUX

Téléphone : 04 78 40 03 30

b) Capacités techniques et financières

Le SMND est un établissement public de coopération intercommunale, administré par un conseil communautaire qui élit en son sein un(e) président(e) et des vice-président(e)s formant ainsi le bureau communautaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le SMND en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, compte 69 communes dont Bourgoin-Jallieu, dont les communautés de communes suivantes :

- ✓ la Communauté de Communes de la vallée de l'Hien
- ✓ la Communauté de Communes des collines du Nord Dauphiné
- ✓ la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu
- ✓ la Communauté de Communes de l'Est lyonnais
- ✓ La communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

La déchèterie est financée par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Elle est surveillée par deux gardiens aux horaires d'ouverture. Un chauffeur est chargé de l'enlèvement des bennes du lundi au vendredi de 4h à 11h. D'autres chauffeurs évacuent les bennes jusqu'à 16h et les samedis de 4h à 18h.

I 4 - Nature et volume des déchets reçus

La déchèterie sera étendue et modifiée.

Elle compte actuellement 15 à 17 bennes à quai (en fonction de l'affluence, certaines bennes sont doublées) et comptera 19 quais de vidage supplémentaires.

L'extension de la déchèterie prévoit l'imperméabilisation de 5850 m².

Seront créés :

- Un local DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) de 25m² contenant des cuves/fûts d'huiles, peintures, solvants et des caisses de cartouches d'encre

- Un local comprenant :

- ✓ les D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) de 30m² contenant petits D3E (piles, mp3, téléphone, néons, ampoules), téléviseurs, ordinateurs et gros D3E (réfrigérateur, four, lave-linge),
- ✓ une recyclerie de 30 m² (contenant électroménager, meubles, vélos, petits objets divers, vaisselle...),
- ✓ un nouveau local gardien avec un bureau de 15.1 m², une douche de 4.6 m² et une cuisine de 5.2m². Le local gardien existant qui est désaffecté sera détruit.

Afin de simplifier et de faciliter le dépôt des déchets par les usagers, les flux seront réorganisés et collectés à l'aide des équipements suivants :

- pour les déchets non dangereux :
 - ✓ 4 bennes de végétaux de 30 m³
 - ✓ 4 bennes d'encombrants de 30 m³
 - ✓ 2 bennes de bois de 30 m³
 - ✓ 2 bennes de cartons de 30 m³
 - ✓ 3 bennes de gravats de 11 m³
 - ✓ 2 bennes de ferrailles de 30 m³
 - ✓ 1 benne de pneus de 30 m³
 - ✓ 1 benne de souches de 15 m³
 - ✓ 2 bornes de 4 m³ pour le plastique, soit 8 m³
 - ✓ des bornes pour les verres, papiers/journaux.

- pour les déchets dangereux toxiques des ménages et non industriel) :
 - ✓ une plateforme pouvant accueillir 30 unités de gros appareils électroménagers
 - ✓ une dizaine de caisses palettes, soit environ 0.7 T, pour accueillir : les acides, bases, colles, diluants ou détergents, graisses et hydrocarbures souillés, peintures, produits de traitement du bois, produits phytosanitaires, huiles de friture, aérosols et filtres à huiles,
 - ✓ 1 borne de 300 L pour les huiles de vidange, soit 270 kg,
 - ✓ 2 conteneurs de stockage de 0,3 m³ pour les piles, accumulateurs et batteries, soit 2 x 300 kg,
 - ✓ 1 caisse palette de 1,2 m³ pour les tubes néons, soit 159 kg
 - ✓ 1 caisse palette de 0,8 m³ pour les lampes basse consommation, soit 120 kg,
 - ✓ des bacs roulants pour les capsules de café.

Le tableau suivant récapitule la capacité de la déchèterie.

Désignation	Types de déchets		Capacité prévue	
	Non dangereux	Dangereux	m ³	tonnes
1. Encombrants	x		120	
2 Gravats	x		33	
3 Métaux - Ferraille	x		60	
4 Papiers	x		8	
5 Cartons	x		60	
6 Végétaux	x		120	
7 Bois/souches	x		75	
8 Pneus	x		30	
9 Verre	x		8	
11 Bouteilles plastiques	x		8	
12 Collecte recyclerie	x		60	
13 DMS		x		2
14 Petits DEEE	x		2.3	0.879
15 Gros DEEE		x	22	2
16 Capsules		x	0.5	0.2

TOTAL Déchets non dangereux 584.3 m³

TOTAL Déchets dangereux 4.2 tonnes

La déchèterie pourra donc accueillir environ 585 m³ de déchets non dangereux et 4.2 T de déchets dangereux, provenant de Bourgoin-Jallieu et des communes limitrophes.

I 5 - Situation du projet dans la nomenclature ICPE

Au titre des dispositions sur les installations classées pour la protection de l'environnement, les activités menées sur la déchèterie de Bourgoin-Jallieu sont concernées par la rubrique 2710 :

N° de rubrique	Intitulé de la rubrique	Volume de l'activité du site	Régime	Rayon d'affichage (km)
2710	Installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial de ces déchets : 1) Collecte de déchets dangereux : La quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation étant : a) ≥ 7 T (A) b) ≥ 1 T et < 7 T (DC) 2) Collecte de déchets non dangereux : Le volume de déchets susceptible d'être présent dans l'installation étant : a) ≥ 600 m ³ (A) b) ≥ 300 m ³ et < 600 m ³ (E) c) ≥ 100 m ³ et < 300 m ³ (DC)	4.2 T 585 m ³	DC E	- -

Le projet n'est pas soumis aux rubriques suivantes :

2711 : Installations de transit, regroupement ou tri de déchets d'équipements électriques et électroniques.

2915 : Procédés de chauffage utilisant comme fluide caloporteur des corps organiques combustibles

2920 : Installation de compression fonctionnant à des pressions effectives supérieures à 10⁵ Pa, et comprimant ou utilisant des fluides inflammables ou toxiques, la puissance absorbée étant supérieure à 10 MW.

Les activités menées sur la déchèterie sont donc soumises à déclaration pour la collecte des déchets dangereux et à enregistrement pour les déchets non dangereux.